

LE RADAR

WWW.LERADAR.QC.CA

EN KIOSQUE AUX ÎLES
1.30\$ + TPS + TVQ

L'HEBDOMADAIRE DES ÎLES

Nettoyage des dépotoirs clandestins Un succès scandaleux!



Par **Merrielle Ouellet**
redacteur@leradar.qc.ca

Le projet de nettoyage des dépotoirs clandestins mené par le Comité Zip des Îles, en collaboration avec plusieurs partenaires, est maintenant terminé. Si l'on peut parler de succès tellement les activités ont permis de mettre en valeur un nombre important de sites, il n'en demeure pas moins que les résultats de cueillette peuvent être qualifiés de scandaleux. Honteux est le terme utilisé en conférence de presse la semaine dernière lors de la présentation du bilan.

Regroupés en 30 zones d'intervention, les dépotoirs clandestins nettoyés sont résultés au ramassage de 103 tonnes d'objets de toutes sortes. C'est 103 000 kg ou encore l'équivalent en contenu de 7 camions 10 roues. C'est trois fois la quantité estimée au départ.

Divan, vêtements, jouets, batteries, pneus, assiettes sont parmi les choses qui ont été recueillies. Si l'on ne peut en préciser la quantité exacte, une grande proportion des matières amassées aurait pu être récupérée et recyclée.

Des 50 sites initialement identifiés, 6 sont sur l'île centrale, 7 à Havre-

aux-Maisons et 37 sur l'île du Havre-Aubert. Ce dernier chiffre fait quelque peu sursauter; toutefois, la chargée de projet, Mélanie Poirier, explique que la superficie du territoire y est plus grande, de même, le nombre de signalements y a été plus important aussi. Ça ne veut aucunement dire que la problématique est moins répandue ailleurs, avertit-on.

Deux des sites étaient d'anciens dépotoirs municipaux. Notons que tous les sites n'ont pu être nettoyés qu'en surface, l'organisme n'ayant ni les autorisations requises, ni la machinerie nécessaire pour excaver les ordures en profondeur. L'équipe faisait le tri des matières directement sur le terrain afin de faciliter leur transport et leur traitement au Centre de gestion des matières résiduelles à Havre-aux-Maisons. « C'est la mise en valeur des sites, mais aussi des objets », de souligner Mélanie Poirier, qui ajoute que tous les déchets biodégradables ont été laissés sur place.

Une liste de contrevenants a pu être établie grâce à des objets révélateurs laissés sur place. Ces informations, de même que toutes les données colligées jusqu'à présent sur les dépotoirs clandestins, ont été

remises à la Municipalité des Îles, partenaire principal du projet. Selon son aménagiste, Serge Bourgeois, les autorités municipales donneront suite à ce projet et n'excluent pas la possibilité d'appliquer des mesures coercitives aux contrevenants. « Il faut être clair, cette pratique est rétrograde, arriérée. Et ceux qui font ce genre de choses aujourd'hui démontrent un profond mépris pour leurs concitoyens et le territoire! », de s'exclamer l'aménagiste.

Selon lui, la Municipalité songe à remettre, à chaque foyer, deux coupons d'accès gratuits au Centre de traitement des matières résiduelles afin d'encourager les citoyens à se départir de leurs déchets de façon appropriée et responsable. Le but est d'enrayer le phénomène de dépotoirs clandestins sur l'archipel madelinot.

En plus de la remise en valeur des sites, le projet comprenait deux autres volets d'actions de sensibilisation et d'actions de concertation. En tout, près de neuf cents personnes ont été rencontrées dans les écoles primaires et secondaires, au cégep, chez des regroupements de jeunes de même que pendant les événements d'envergure de la saison touristique.

« 30 000 mètres carrés de territoire ont repris leur vacation »